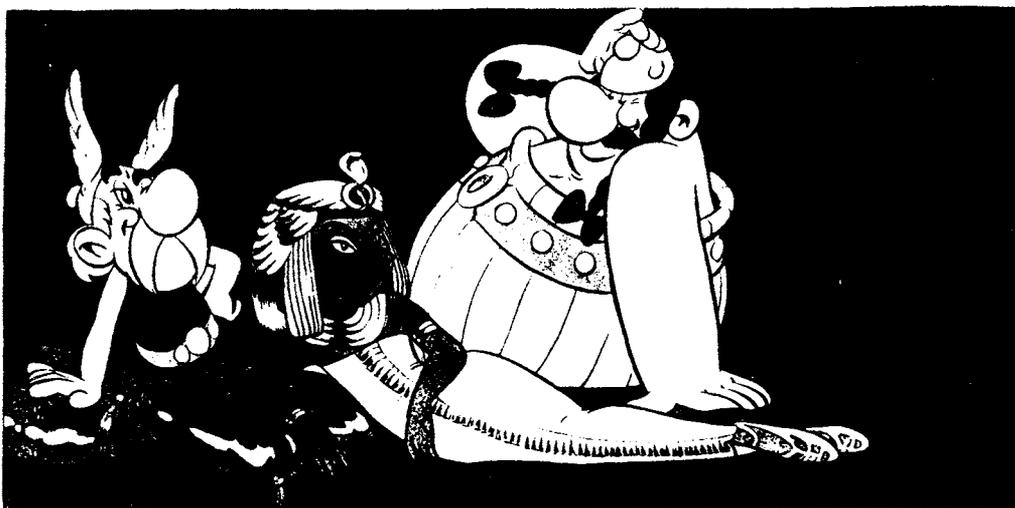


Une approche du discours rapporté¹

Manuel Bruña Cuevas
María Muñoz Romero
Universidad de Sevilla

O. Introduction

Voici une scène où la belle Cléopâtre parle aux célèbres héros bretons, Astérix et Obélix:



Obélix: — Salut, Cléopâtre! Je viens de mettre une cervoise au frais. Tu trinques avec moi?

Cléopâtre: — Non! Je n'ai pas soif! Laisse-moi tranquille, Obélix. Je suis terriblement préoccupée. Ce marchand phénicien n'est pas encore arrivé! Demain, j'irai te rendre visite et nous prendrons un verre ensemble. Promis!

Nous allons présenter d'autres situations énonciatives où ce dialogue entre Obélix et Cléopâtre fera chaque fois l'objet d'une reproduction selon l'un des trois modes qui conforment, du point de vue syntactico-énonciatif, le domaine du discours rapporté: discours direct, discours indirect et discours indirect libre.

Nous décrirons après chacune de ces trois reproductions, les opérations d'embranchement énonciatif et de disposition syntaxique mises en oeuvre par Astérix, afin de rapporter le dialogue dont il a été témoin. La description de ces trois cas de discours rapporté nous permettra de dégager les traits syntactico-énonciatifs qui caractérisent les discours direct, indirect et indirect libre, et, du même coup, elle rendra possible la mise en lumière des rapports complexes qui existent entre ces trois modes de reproduction.

1. Discours rapporté en STYLE DIRECT



Astérix: — Tu sais, Panoramix? Hier, Obélix a invité Cléopâtre à boire avec lui, parce que «j'ai mis tout à l'heure une cervoise au frais», qu'il lui a dit; mais Cléopâtre n'a pas accepté: «Laisse-moi tranquille, qu'elle lui a dit, j'ai pas soif et j'ai de terribles préoccupations. Epidemais n'arrive pas! Je te promets que demain j'irai chez toi et on prendra un pot ensemble». Qu'est-ce que t'en penses, Druide?

Du point de vue énonciatif:

1. REPERAGE de tous les embrayeurs par rapport à la situation d'énonciation des locuteurs primitifs -Obélix et Cléopâtre:

1.1. Repérage personnel:

Les déictiques de 1ère et 2ème personnes («je», «moi», «te», «toi», «on») renvoient aux interlocuteurs du discours original, qui échangent leurs rôles de locuteur et allocutaire.

1.2. Repérage Temporel:

Adverbes déictiques et temps verbaux actuels situant les procès au présent («laisse-moi», «j'ai pas soif», etc.), au passé («J'ai mis», «tout à l'heure») ou au futur («demain», «j'irai», «on prendra») par rapport au présent d'énonciation des locuteurs primitifs.

1.3. Repérage Spatial:

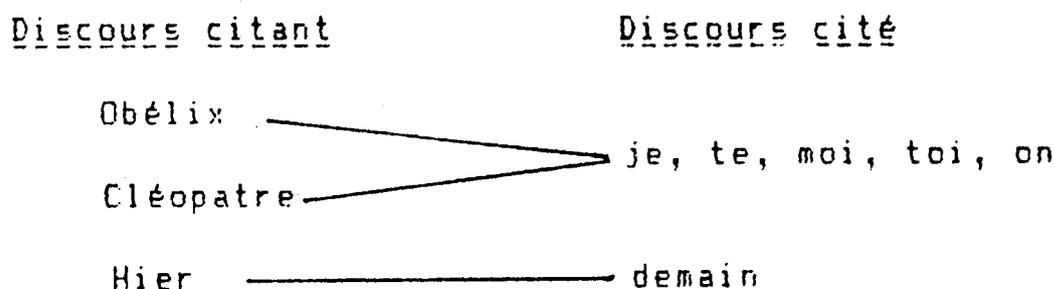
Verbe ALLER («j'irai chez toi»), déictique spatial exprimant un mouvement directionnel vers un lieu qui ne coïncide pas avec celui où se trouve le locuteur —Cléopâtre.

2. DISSOCIATION de deux situations énonciatives, celle du discours citant et celle du discours cité: le TU du discours citant («tu sais», où «tu» = Panoramix) ne coïncide pas avec le TU du discours cité («Je te promets», «chez toi», où «te» et «toi» = Obélix). De même, le passé exprimé dans le discours citant par «Obélix a invité» ne correspond pas au passé auquel renvoie «j'ai mis» dans le discours cité.

L'indépendance énonciative du discours cité par rapport au discours citant n'empêche pas cependant que le premier soit redevable du second, dans ce sens que:

a) Le rapporteur SITUE l'ensemble du discours cité par rapport à son propre moment d'énonciation: «hier» et «qu'il lui a dit», apparaissant dans le discours citant, situent le discours cité dans un moment passé: la veille du jour où se tient la reproduction du discours.

b) Le rapporteur CONTEXTUALISE dans son discours des éléments de la situation d'énonciation du discours original, grâce à quoi son interlocuteur —Panoramix— pourra identifier le référent des déictiques figurant dans le discours rapporté:



Du point de vue syntaxique:

Les énoncés rapportés en style direct se présentent aussi bien sous la forme d'une proposition indépendante («Laisse-moi tranquille», «j'ai pas soif», etc.) que sous la forme d'une proposition subordonnée («parce que, qu'il lui a dit, j'ai mis tout à l'heure une cervoise au frais»).

Dans ce dernier cas, le fait que discours cité et discours citant soient plus étroitement liés du point de vue syntaxique entraîne une intonation différenciatrice plus accusée, visant à indiquer l'apparition d'une nouvelle situation d'énonciation. Ce genre d'intonation est moins nécessaire dans le cas de la variante indépendante, où l'autonomie syntaxique suffit largement à produire cet effet.

2. *Discours rapporté en STYLE INDIRECT*



Astérix: — J'ai des nouvelles, Abraracourcix! Hier, Obélix est allé présenter ses hommages à Cléopâtre et il lui a dit *qu'il venait de mettre une cervoise au frais*; puis, il lui a demandé *si elle voulait trinquer avec lui*. Mais elle n'était pas de très bonne humeur: *qu'elle n'avait pas soif, qu'il la laisse tranquille, qu'Epidémaïs n'était pas encore arrivé et qu'elle était terriblement préoccupée*. Elle lui a promis quand même *qu'elle viendra aujourd'hui lui rendre visite et qu'ils boiront un coup ensemble*. Alors, il va falloir qu'Obélix et moi, on passe la matinée à faire le ménage!

Du point de vue énonciatif:

1. Les REPERES ne sont plus fournis par la situation d'énonciation des locuteurs primitifs —Cléopâtre et Obélix. L'origine des repérages sera, selon les cas, soit la situation d'énonciation du locuteur rapporteur, Astérix, —*repérage déictique*—, soit l'énoncé primaire, c'est-à-dire l'énoncé de ce rapporteur —*repérage contextuel*.

1.1. Repérage Personnel:

Les interlocuteurs du discours original n'étant ni l'un ni l'autre l'un des partenaires de l'acte d'énonciation du discours citant, le repérage personnel est forcément *contextuel*. Les pronoms personnels apparaissant dans le discours cité renvoient à des éléments du discours citant, dont ils sont coréférents:

<i>Discours citant</i>		<i>Discours cité</i>
Obélix	_____	il, lui
Cléopâtre	_____	elle, la
Cléopâtre et Obélix	_____	ils

1.2. Repérage Temporel:

Pour ce qui est du temps, on trouve deux types de repérage:

a) *Repérage contextuel*: temps verbaux inactuels exprimant des procès simultanés («il venait de mettre», «si elle voulait trinquer», etc.) ou antérieurs («Épidemaïs n'était pas encore arrivé») par rapport à une énonciation passée, contextualisée dans le discours citant par «il lui a dit», «il lui a demandé», etc.

b) *Repérage déictique*: adverbe et temps verbaux actuels («elle viendra», «aujourd'hui», «ils boiront») situant le procès dans un futur proche par rapport à la situation d'énonciation du rapporteur —Astérix.

REMARQUES: Au lieu des futurs utilisés («elle viendra», «ils boiront», l'énonciateur Astérix aurait pu également utiliser les conditionnels «viendrait» et «boiraient». Dans ce cas, on aurait eu un repérage temporel mixte: adverbe déictique —«aujourd'hui»— et temps verbaux contextuels —«viendrait» et «boiraient». L'emploi des temps actuels utilisés pourrait signifier qu'Astérix tient pour vraie la promesse rapportée, et, en tout cas, ce qui reste explicitement exprimé, c'est que le procès verbal n'est pas encore accompli. En revanche, l'emploi des inactuels «viendrait» et «boiraient», repérés par rapport au contexte, ne dirait rien dans ce cas —ailleurs, cet emploi pourrait indiquer que le rapporteur tient pour faux les propos rapportés— sur le degré de prise en charge par Astérix du discours reproduit, ni sur l'accomplissement du procès.

1.3. Repérage Spatial:

Verbe VENIR («elle viendra»): déictique spatial qui présuppose que le délocuté —Cléopâtre— va se déplacer vers un endroit où se trouvera le rapporteur —Astérix—, c'est-à-dire vers la maison qu'il partage avec Obélix.

2. Discours DEPOURVU d'AUTONOMIE énonciative: l'apparition du discours rapporté ne crée pas une nouvelle situation d'énonciation. Les temps déictiques du discours citant («Obélix est allé», «il lui a dit», «il va falloir», etc) sont repérés par rapport au même moment que ceux du discours cité («elle viendra», «ils boiront»): le présent d'énonciation du rapporteur —Astérix.

Du point de vue syntaxique:

Les énoncés rapportés se présentent sous la forme de propositions subordonnées complétives, en fonction d'objet d'un verbe déclaratif —axe du SV de la proposition régissante—, *explicité* dans le contexte («il lui a dit QUE», «il lui a demandé SI», etc.) ou *sous-entendu* grâce à d'autres éléments présents dans l'entourage linguistique, qui servent à établir la cohésion textuelle nécessaire pour qu'on puisse parler de reproduction du discours («elle n'était pas de très bonne humeur»).

3. Discours rapporté en STYLE INDIRECT LIBRE



Astérix: —Tu te rappelles hier, Obélix? Que tu as été gentil avec la belle Cléopâtre!: Tu venais de mettre une cervoise au frais. Voulait-elle trinquer avec toi? Mais, pauvre Obélix, elle n'a pas voulu, parce qu'elle n'avait pas soif et qu'elle voulait qu'on la laisse tranquille. Elle se faisait énormément de soucis: ce marchand phénicien n'était pas encore arrivé. Mais, demain, elle ira te voir et vous prendriez un verre ensemble. Ah, la belle promesse! Ha, ha, ha! Et tu l'attends encore?

Du point de vue énonciatif:

1. Les REPERES peuvent être fournis soit par l'énoncé primaire —*repérage contextuel*—, soit par la situation d'énonciation du rapporteur, Astérix, soit enfin par celle des locuteurs primitifs, Cléopâtre et Obélix; dans ces deux derniers cas, on a affaire à un *repérage déictique*.

1.1. Repérage Personnel:

En l'occurrence, il relève de deux types différents:

a) *Déictique*: la 2^{ème} personne («tu», «te», «toi») renvoie à l'allocutaire —Obélix— du rapporteur —Astérix. En effet, l'emploi du déictique dans le discours cité est possible parce qu'il fait référence à l'un des partenaires de l'acte d'énonciation source du discours citant. La forme «on» est également susceptible d'une interprétation déictique, à condition qu'on la considère comme l'équivalent de TU (Obélix) ou de NOUS (Astérix et Obélix).

b) *Contextuel*: la 3^{ème} personne («elle»), faisant toujours référence à «la belle Cléopâtre», vient imposée par le fait que celle-ci n'est pas l'un des éléments du couple interlocutif du discours citant.

1.2. Repérage Temporel:

On ne trouve dans cette occurrence de style indirect libre aucun énoncé où le repérage soit entièrement déictique. Il y a, par contre:

a) *Repérage mixte:*

<p>Repérage contextuelle</p> <p>(Temps verbaux inactuels - "elle irait", vous preniez"-, repérés par rapport à un moment passé, représenté dans le texte par "hier" et exprimant des actions futures par rapport à ce moment.</p>	+	<p>Repérage déictique</p> <p>(Adverbe déictique - "demain"- dont le repère serait le moment d'énonciation du locuteur primitif -Cléopâtre.</p>
---	---	--

b) *Repérage entièrement contextuel:* temps inactuels exprimant des procès simultanés («il venait de mettre», «voulait-elle trinquer?», etc.) ou antérieurs («ce marchand phénicien n'était pas encore arrivé») par rapport à une énonciation passée - dialogue entre Cléopâtre et Obélix.

1.3. Repérage Spatial:

Verbe ALLER («elle irait»): déictique spatial repéré par rapport au locuteur primitif —Cléopâtre— et dénotant un déplacement vers un lieu qui n'est pas celui où elle se trouve.

2. Même s'il est possible de trouver des déictiques repérés par rapport à la situation d'énonciation du locuteur primitif, il n'y a PAS DE CO-PRESENCE de deux situations énonciatives, étant donné qu'un ancrage énonciatif entièrement construit sur la situation du locuteur rapporté reste totalement exclu.

DU POINT DE VUE SYNTAXIQUE:

Les énoncés rapportés en style indirect libre peuvent se constituer soit en proposition indépendante («tu venais de mettre une cervoise au frais», «voulait-elle trinquer avec toi», etc.), soit en proposition subordonnée (en l'occurrence causale: «parce qu'elle n'avait pas soif et qu'elle voulait qu'on la laisse tranquille»).

4. Conclusion

Notre propos a été de faire apparaître, à travers ces trois analyses, les opérations énonciatives et syntaxiques qu'un énonciateur est amené à faire lorsqu'il rapporte une énonciation; opérations distinctes selon qu'il s'agit d'une ou d'autre forme de discours rapporté.

L'analyse que nous avons proposée des divers modes d'appropriation du discours de l'autre nous a permis de dégager les similitudes et les différences de fonctionnement de ces trois stratégies de reproduction:

DU POINT DE VUE ENONCIATIF, le style DIRECT s'oppose aux deux autres modes

en ce qu'il est le seul à admettre un repérage entièrement déictique par rapport à la situation d'énonciation primitive:

1. Sa relation avec le style INDIRECT est une relation de *COMPLÉMENTARITÉ*. Celui-ci présente des possibilités énonciatives —repérage entièrement contextuel, repérage mixte— que le style DIRECT n'a pas. Parallèlement, ce dernier en présente d'autres qui, comme nous venons de le dire, sont inviabilés au style INDIRECT.

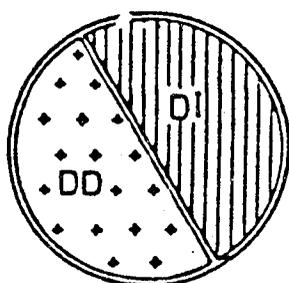
2. En revanche, la relation du style DIRECT avec le style INDIRECT LIBRE est une relation d'*INTERSECTION*: les domaines de leurs possibilités énonciatives se recoupent, mais ne coïncident pas. Le style INDIRECT LIBRE connaît le repérage déictique par rapport à la situation d'énonciation primitive, caractéristique du style DIRECT, mais il le présente toujours partiellement, joint au repérage contextuel.

3. Enfin, le rapport entre le style INDIRECT et le style INDIRECT LIBRE est de type *INCLUSIF*: le style INDIRECT LIBRE connaît toutes les possibilités du style INDIRECT, plus d'autres que celui-ci ne peut présenter.

Soit graphiquement:

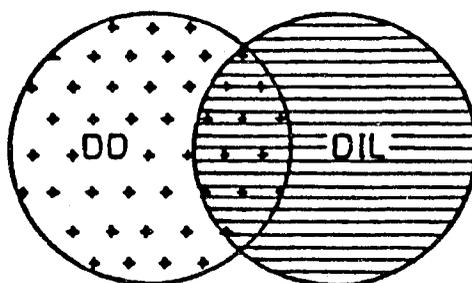
COMPLÉMENTARITÉ

$$DD \subset DI$$



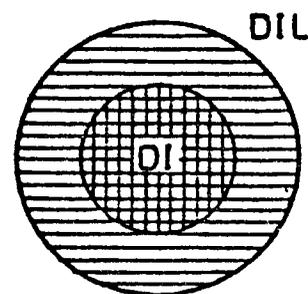
INTERSECTION

$$DD \cap DIL$$



INCLUSION

$$DI \subset DIL$$



DU POINT DE VUE SYNTAXIQUE:

1. De ce point de vue, ce sont le style INDIRECT et le style INDIRECT LIBRE qui maintiennent une relation de *COMPLÉMENTARITÉ* — ce qui justifie l'établissement de trois, et non pas deux (direct et indirect) procédés de reproduction. Bien que, énonciativement, le style INDIRECT LIBRE englobe le style INDIRECT,

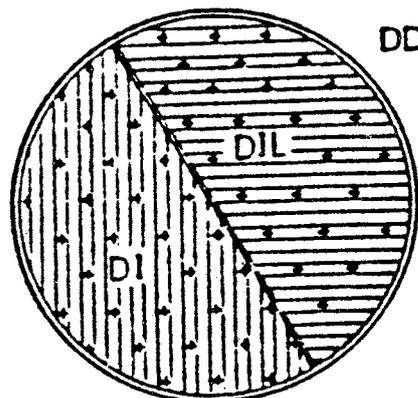
syntactiquement

leurs champs ne se recoupent pas: le style INDIRECT, en effet, apparaît toujours sous la forme d'une proposition complétive, la seule construction syntaxique à ne pas pouvoir véhiculer une reproduction au style INDIRECT LIBRE.

2. La relation d'*INTERSECTION* qui existe, du point de vue énonciatif, n'apparaît pas quand on se situe dans une perspective syntaxique. En dehors de la relation de complémentarité entre le style indirect et le style indirect libre, qu'on vient de voir, il n'existe qu'une relation d'*INCLUSION*, dont le style DIRECT constitue l'élément englobant et les styles INDIRECT et INDIRECT LIBRE des éléments englobés.

Soit graphiquement:

COMPLÉMENTARITÉ: DI DIL



INCLUSION: DI-DIL DD

En effet, le style DIRECT peut se présenter sous n'importe quelle forme syntaxique:

a) En proposition *indépendante*, possibilité qu'il partage avec le style INDIRECT LIBRE.

b) En proposition *subordonnée*:

—complétive, possibilité qu'il partage avec le style INDIRECT.

—autre, possibilité qu'il partage avec le style INDIRECT LIBRE.

Il s'impose de faire une dernière remarque à propos de la LITTÉRALITÉ du discours rapporté. La plus au moins grande fidélité du discours reproduit à l'original —réel ou supposé— n'est pas pour nous un critère pertinent de classement. En effet, on affirme souvent que le style DIRECT serait *toujours et par définition* littéral, alors que style INDIRECT et style INDIRECT LIBRE seraient des paraphrases, des traductions, du discours original. Nos exemples démentent clairement cette prétention: la version en style DIRECT *n'est pas littérale* —ce style l'est rarement en langue parlée—, alors que la reproduction en style INDIRECT atteint un haut degré de fidélité par rapport au discours primitif.

1. Ce travail a été présenté —sous la modalité de «poster»— au «1990 International Pragmatics Conference» (Barcelona, 9-13 juillet).